

LIEN ALLAITANT

LE JOURNAL DES PRODUCTEURS DE VIANDE 27-76



N° 70 - mars 2023

- LES MARCHES P.1
- FLAMBEE DES INTRANTS, DES PISTES POUR LIMITER LA HAUSSE P.2 ET 3
- RETOUR SUR LA JOURNEE ALLAITANTE P.4
- FUSION D'ELVEA76 ET ELVEA NORMANDIE P.4
- AGENDA P.4

►► L'édito :



Bien que les marchés se soient un peu calmés par rapport aux flambées des prix du début de l'année dernière, particulièrement accentués par la guerre en Ukraine, le prix de l'énergie reste élevé. En effet, le GNR et les prix des engrais azotés sont toujours à des niveaux importants. Il est probable que ces prix élevés se maintiennent ou subissent d'importantes fluctuations à l'avenir aux grés de la demande et de l'accès aux matières premières disponibles. Nous allons devoir nous habituer à cette nouvelle tendance en sécurisant nos approvisionnements et en tentant d'être plus autonomes afin de moins subir les aléas des marchés.

Ce lien vous propose des pistes pour réduire nos consommations d'intrants, en particulier le carburant, les engrais et les aliments du bétail. Il existe de nombreux leviers plus ou moins efficaces et à plus ou moins long terme pour réduire nos charges d'approvisionnement. Le machinisme est un levier conséquent qui est rarement mis en avant. Il existe des outils dédiés facilitant le choix des investissements en matériels en fonction de l'utilisation prévue. Le groupement des vêlages est également une option gagnante économiquement. D'autre part, n'hésitez pas à vous rapprocher des groupes proposés par les organismes partenaires du Pôle allaitant. Ce sont des moments privilégiés d'échanges de pratiques et de partages qui permettent de nous améliorer grâce au collectif.

Gilles LIEVENS
Président de la Chambre d'agriculture de l'Eure

Les marchés ►►

Les abattages et la consommation

Les abattages de gros bovins en France sont en diminution sur les dernières semaines de 2022. La consommation calculée par bilan affiche une hausse de 7,2 % en octobre 2022 par rapport à octobre 2021, avec un volume d'abattage en baisse (- 3 %). Ainsi, la dépendance aux importations augmente et atteint 29,3 %.

Au niveau de la consommation de viande hachée, le panel distributeur IRI mesure une baisse de 9 % en novembre 2022, par rapport à novembre 2021.

Les broutards

Les exports de maigres sont dynamiques compte tenu des moyennes de saison vers l'Italie et l'Espagne sur la semaine 50 et dans un contexte de fêtes de fin d'années. Cependant, ils restent malgré tout en cumulés, inférieurs à l'année précédente, en lien avec de faibles disponibilités et la demande du marché français. La cotation du broutard français reste stable, suivant la même tendance que les cotations italiennes des jeunes bovins.

Les jeunes bovins

L'écoulement des jeunes bovins à l'abattage est conforme au prévisionnel sans retard de sortie, mais l'abattage des jeunes bovins est en augmentation sur les 4 dernières semaines de l'année par rapport à 2021 avec + 6 % d'abattage. Leur cotation reste stable malgré le contexte de demande toujours dynamique et une hausse accélérée des charges sur les derniers mois.

Les femelles

Tout comme les jeunes bovins, la cotation des femelles sur la fin 2022 reste stable, voire en légère diminution sur certaines catégories. Les abattages de vaches allaitantes sont en reculs par rapport à fin 2021 (- 5,8 % d'abattage).

Lucie DEBARENNE
ELVEA 76

Sources : FranceAgriMer, Normabev

Flambée des intrants ►► Quelques pistes pour limiter les charges

Plusieurs solutions vous sont proposées afin de limiter les charges sur votre exploitation en période de forte inflation. Du machinisme, à la valorisation des engrais de ferme, en passant par le regroupement des vèlages et l'autonomie alimentaire... Bien évidemment, cette liste n'est pas exhaustive.

Un des leviers de limitation des charges, peu souvent évoqué dans notre région de polyculture élevage, est la limitation des charges de mécanisation. Bien choisir sa puissance de traction et adapter son matériel peut avoir un impact significatif sur sa consommation de GNR et plus globalement sur ses charges de mécanisation.

Agir sur le machinisme

- 1. Calibrez le matériel.** Il doit y avoir une cohérence entre les jours disponibles, le volume de travail à réaliser, les moyens de traction et la main d'œuvre de l'exploitation. Trop souvent, le surdimensionnement crée un déséquilibre qui conduit inévitablement à des renouvellements prématurés d'autres matériels. Ce phénomène est fréquemment constaté dans le cadre d'investissements guidés par des aspects fiscaux, mais aussi chez des exploitants débordés.
- 2. Calculez le coût de l'investissement.** Comparez ce coût avec les références existantes (CUMA, Chambres d'agriculture, ETA...). Faites-vous aider par votre conseiller ou votre comptable pour vérifier le bien-fondé de votre projet. Si le seuil de rentabilité n'est pas atteint avec un matériel neuf, orientez l'investissement vers l'occasion ou optez pour une autre formule. Pour amortir un tracteur neuf, il faudrait à minima l'utiliser 500 h/an !

Moyennes de consommation obtenues sur différents chantiers

Opération	Type de matériel	Conso. moyenne
Fauche classique	2 m 80	6,7 l/ha
	8 m 50	5 l/ha*
	3 m	7,5 l/ha
Fauche et conditionnement	6 m	7,8 l/ha*
	9 m	7,4 l/ha*
	5 m 80	2,6 l/ha
Fanage, andainage	Simple rotor 3m50	3 l/ha
	Double rotor 7m	2,3 l/ha
	Soleil 8m	1,8 l/ha
Presse balles rondes	130 cm ficelle	0,45 €/balle
	130 cm filet	0,31 €/balle
	130 cm filet rotocut	0,46 €/balle*
Presse enrubanneuse	130 cm	0,51 €/balle*

Sources : Chambre d'agriculture de Normandie

*après déduction du GNR consommé sur les trajets les plus importants

3. Utilisez les différentes formules d'équipement partagé

La copropriété : plusieurs exploitants sont chacun propriétaires d'une part du matériel.

L'entraide : échange de matériel ou de travaux entre agriculteurs. Les échanges doivent être justes : en cas de déséquilibre, il faut prévoir le versement d'une soulte d'entraide.

La CUMA : le matériel appartient à la Coopérative d'Utilisation de Matériel en Commun. L'agriculteur, adhérent, paie au prorata du travail réalisé. Il s'engage sur la durée de remboursement du matériel. Avec tracteur et chauffeur, la CUMA peut apporter le même service que l'ETA (délégation des travaux).

L'ETA : l'Entreprise de Travaux Agricoles propose une prestation complète avec apport de main-d'œuvre. C'est un atout pour les exploitations qui ont des problèmes de main-d'œuvre.

La location : le matériel est loué en fonction des besoins. La proximité du loueur est primordiale pour les locations de courte durée.

Co'farming : des plateformes numériques de mise en relation entre agriculteurs ont vu le jour depuis quelques années. Possibilité de louer le matériel, de faire des achats en copropriété, de proposer ou demander des prestations complètes. (www.wefarmup.com – www.linkin.farm ...)

Cercle d'échange (Eure) : mise en relation d'offreurs et de demandeurs de prestation (www.ce27.fr).

Malgré l'agrandissement des exploitations, le partage des équipements reste souvent nécessaire pour atteindre le seuil de rentabilité.



- 4. Simplifiez les tâches** qui peuvent l'être et réfléchissez à votre organisation pour **économiser des heures de traction et limiter le fonctionnement des matériels** (distribution des fourrages, implantation des cultures...). Vous économiserez également des heures de main-d'œuvre.
- 5. Pensez « délégation »** plutôt qu'investissement, pour résoudre les problèmes de main-d'œuvre (ETA, CUMA tracteur/chauffeur).
- 6. Entretenez le matériel** pour éviter les pannes onéreuses et l'usure prématurée des pièces.
- 7. Faites durer les matériels** qui vieillissent bien (bennes, bêtaillère, charrues, outil à dents... par exemple) ou qui sont amortis, tout en étant encore en bon état. Cherchez à améliorer la structure de l'exploitation (échange parcellaire à l'amiable...) : les heures passées sur la route n'ont jamais été très rentables !
- 8. Faites analyser la cohérence de votre système d'exploitation** par un expert : les systèmes privilégiant davantage de **pâturage** en élevage ou le **semis direct associé aux couverts végétaux** pour les cultures sont plus économes en charges de mécanisation. Ils nécessitent cependant une plus grande compétence agronomique !
- 9. Formez-vous à l'éco-conduite et faites tester vos tracteurs au banc moteur** pour mieux les connaître. Des économies significatives sont possibles.



Banc moteur

Christian SAVARY
Chambre d'agriculture de Normandie

Valoriser ses engrais de ferme

Si les effluents sont stockés à l'air libre, il y a lessivage des éléments minéraux et oligo-éléments. La clé du stockage est de couvrir, tasser et récupérer les écoulements. Pour les fumiers humides de bovins, il est possible d'utiliser une bâche géotextile qui favorisera l'évaporation et l'assèchement du tas. En effet, s'il n'y a pas de lessivage par la pluie, il n'y a pas de volatilisation !

Valeur de fumiers de bovins

	Moyenne	Mini	Maxi
Matière sèches MS	20,7	11,5	46,7
Matières minérales MM	24,4	9,4	66,6
Matières organiques MO	75,6	33,4	90,6
Carbone organique C	37,8	16,7	45,3
Azote totale NTK	2,57	0,88	4,80
Rapport C/N	15,6	7,8	41,6
Potasse K ₂ O	3,24	0,57	17,30
Zinc total Zn	1,4	0,4	4,9

Source synthèse régional, base de données effluents LANO 2016-2019
Chambre d'agriculture de Normandie

Les résultats d'analyses varient fortement d'un échantillon à un autre. Analysez vos effluents pour connaître leur valeur.

En cas de problème sanitaires sur le troupeau, un compostage du fumier sera préférable.

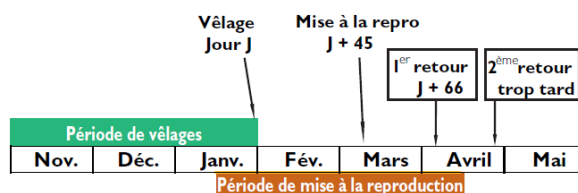


Grouper ses vêlages

Bien que le groupement des vêlages ait de multiples avantages, celui qui va nous intéresser dans ce lien est de mieux maîtriser le rationnement des lots d'animaux qui seront plus importants et plus homogènes. La distribution de concentrés sera alors optimisée.

Regrouper ses vêlages sur 3 mois, c'est possible. Cette courte période donne à la vache en moyenne 3 possibilités pour être gestantes et vêler dans la période souhaitée. Seules les vaches **vêles** en fin de période n'auront que 2 cycles pour être fécondées et ne pas décaler la période.

Pour les vêlages de fin de période, il ne faudra pas hésiter à inséminer dès la première chaleur ou laisser le taureau après le vêlage pour maximiser les chances de gestation dans les délais.



Augmenter son autonomie alimentaire



Afin de favoriser l'autonomie fourragère et énergétique (limiter le recours aux concentrés), quelques règles de base sont à respecter :

- limiter les animaux improductifs,
- prioriser les fourrages de qualité aux animaux qui en ont besoin,
- équilibrer les rations pour ajuster les performances et les coûts,
- maximiser le pâturage en réalisant du pâturage tournant (voir lien allaitant n° 67),

La question de l'autonomie en protéines concerne les périodes de forts besoins : vaches en reproduction et animaux en finition.

- Planter des prairies à flore variée en veillant à ce que les espèces présentes soient adaptées aux conditions pédoclimatiques de la parcelle.

- Cultiver des légumineuses : luzerne, trèfle violet.
- Récolter des protéagineux en grain : pois, féverole.
- Cultiver des associations céréales protéagineux.

Carole SIMON
Chambre d'agriculture de Normandie

Dispositifs d'aides aux entreprises par le gouvernement

- Renégociations possibles des contrats d'électricité : formulaire sur impots.gouv.fr espace client à remplir et à renvoyer au fournisseur d'électricité.
- Aide « bouclier tarifaire » pour les TPE ayant un compteur électrique d'une puissance inférieure ou égale à 36 kVA Limitation de la hausse du prix du gaz (dès janvier) et de l'électricité (à partir de février) à 15 %. Ce bouclier devrait rester en vigueur jusqu'au 30 juin 2023 pour le gaz et jusqu'au 31 décembre 2023 pour l'électricité.
- Aide « amortisseur électricité » pour les TPE ayant un compteur électrique d'une puissance supérieure à 36 kVA Prise en charge d'une partie de la facture totale d'électricité en réduisant le prix annuel moyen de l'électricité sur une partie des volumes consommés. L'aide entre en vigueur le 1er janvier 2023 pour 1 an et sera intégrée directement dans la facture d'électricité.

Plus de détails sur <https://www.economie.gouv.fr/hausse-prix-energie-dispositifs-aide-entreprises#TPE>



►► Retour sur la Journée allaitante

Le 6 décembre dernier, la journée du Pôle allaitant s'est déroulée à Anvéville chez un éleveur sélectionneur en race Salers l'EARL ELEVAGE ROUSSEL.



Le matin, Perrine Géhin, référente viande bovine à la Chambre d'agriculture de Normandie, a parlé des marchés de la viande bovine en Normandie, en France et dans le monde. Sylvain Gangneux, de la FNSEA 76, a suivi avec un point sur la contractualisation obligatoire pour les éleveurs de bovins avec leur premier acheteur depuis le début de l'année 2022.

Aujourd'hui, les éleveurs n'ont pas saisi l'intérêt qu'ils pouvaient avoir en souscrivant ce type de contrat. Très peu ont été signés jusqu'ici. A voir si 2023 changera les pratiques des éleveurs, car l'ensemble des produits agricoles seront concernés par l'obligation de contractualisation. L'après-midi, après la traditionnelle présentation de l'exploitation, Bastien Langlois de la Chambre d'agriculture et Alexia Lesade des CUMA nous ont présenté quelques alternatives à la paille litière : miscanthus, plaquettes bocagères séchées. La journée s'est terminée par une démonstration de 2 épandeurs : un classique à hérissons verticaux par la CUMA du Bel et Vent et un autre à table par la CUMA des Epis pouvant épandre du compost. Les coûts d'utilisation, puis avantages et inconvénients nous ont été décrits par Gauthier Savalle.



Carole SIMON
Chambre d'agriculture de Normandie

Fusion ELVEA 76 et ELVEA Normandie

Depuis le 1^{er} janvier 2023, ELVEA 76 et ELVEA Normandie ont fusionné afin de mutualiser leurs forces sur le territoire normand. La nouvelle association, qui reste sous le nom d'ELVEA Normandie, est désormais composée de quatre départements : l'Orne, le Calvados, l'Eure et la Seine-Maritime.



L'association représente au total 820 adhérents. Cette fusion est facilitée par des démarches de qualités communes et une liste d'acheteurs désignés complémentaires (35 acheteurs partenaires dont 28 négociants et 7 abatteurs). Trois techniciennes sont présentes sur le territoire afin

de réaliser les visites de qualifications des éleveurs : Lucie DEBARENNE sur la Seine-Maritime et l'Eure, Clémence BEAUDOIRE sur l'Eure et le Calvados, Astrid BEAUDOIN sur l'Orne ; ainsi qu'une responsable administrative, Aurore CLAVEL, présente sur le bureau d'Alençon qui assurera la permanence téléphonique.

La fusion entre les deux structures répond à la demande de la Région Normandie d'avoir un seul interlocuteur sur le secteur. Ensemble, nous serons plus forts pour négocier des accords avec les abattoirs et auprès des centrales d'achat, afin d'apporter des plus-values à nos éleveurs.

Coordonnées : ELVEA Normandie - 52 bd du 1^{er} Chasseurs – BP 36 – 61001 ALENÇON Cedex – Tél : 02 43 28 31 61 – elvea-normandie@elveafrance.fr

Lucie DEBARENNE
ELVEA Normandie



Agenda ►►

mars

- 14 : Rencontre Bovins Croissance à Jort (14)
- 27 : Forum des races à viande à Forges-les-Eaux (76)

Mai

- 16 : Journée allaitante à Hébécourt (27)

Les syndicats de race et leurs présidents

ASEBAN Ass. des éleveurs Blonde d'Aquitaine de Normandie

B. RENARD - 02 33 73 92 47

Charolais 76 :

S. QUIBEUF - 06 71 10 44 81

Charolais 27 :

P. PETIT - 06 84 88 71 60

Limousin :

A. GRISEL - 06 25 08 30 15

Rouge des Prés :

T. FERMENT - 06 22 75 79 41

Salers :

E. MASSU - 06 32 02 16 64

Promotion des races à viande :

J. PAUWELYN - 06 38 62 02 22

LE LIEN ALLAITANT

Coordination :
Chambre d'agriculture de Normandie
Pôle élevage

6 rue des Roquemonts - CS 45346
14053 CAEN Cedex 4

Contact : Carole SIMON
06 07 14 35 37

Maquette : SReCom CRAN

Photos : C. SKRZYNIARZ, C. GINTZ,
Agribiodrôme, T. RONZON, C. SIMON,
L. DEBARENNE

Directeur de publication : P. FAUCON

Resp. de la rédaction : C. SIMON

Impression : Chambre d'agriculture
de Normandie

Tirage : 690 exemplaires

Dépôt légal à parution

ISSN : 2803-3582

Les partenaires du pôle allaitant :

